

CAHIER DE RECHERCHE (2012 – 1)

Voie pour un enseignement pluraliste en économie : leçons de microéconomie morale et politique

Hervé Defalvard

Université Paris Est

Erudite

autogestion travaux professionnelle
universaliste devoir problématique
égalité constat définition sociale altruisme
national équilibre microéconomie
intégration concurrence
solidaire économie
proche post-libérale

Avant-propos

L'un des objectifs central de la chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée, est la reconnaissance à l'université, dans ses enseignements délivrés aux étudiants comme dans les recherches qui y sont conduites, de l'économie sociale et solidaire comme d'une autre économie. Pour cela, il convient de ne pas en réserver l'enseignement aux seules formations dédiées à l'ESS et d'en situer l'enjeu à la croisée de l'enseignement et de la recherche.

Ce numéro des cahiers de recherche de la chaire offre une première réponse en relevant le pari qui présida à la naissance de la chaire. Dans son programme inaugural, il y avait, en effet, l'ambitieux projet d'élaborer un enseignement de la microéconomie dans lequel l'ESS trouve sa place alors qu'elle en est jusque là absente. En développant une microéconomie morale et politique, cet article propose une vision pluraliste de l'économie dans laquelle deux modèles de concurrence parfaite font écho aux valeurs et aux réalités de l'ESS. D'une part, le modèle d'équilibre post-libéral, fondé sur le devoir d'altruisme, introduit, dans les comportements économiques, une motivation non intéressée dont l'ESS, si elle n'en a pas le monopole, en constitue un lieu d'expression privilégié. D'autre part, le modèle d'une économie autogérée est sorti de l'oubli pour faire contrepoint au modèle d'une économie capitaliste. En cette année onusienne des coopératives, que ces dernières puissent trouver leur place parmi les modèles microéconomiques de base est un signe fort de changement.

En conclusion, la microéconomie morale et politique de la concurrence parfaite est articulée à la microéconomie appliquée de la concurrence imparfaite. Il s'agit seulement d'une esquisse qui appelle d'autres travaux à développer en lien avec l'enseignement. Ce programme trace une ligne qui démarque la vision pluraliste de l'économie de sa vision uniforme où s'exerce la seule rationalité économique de « l'économie du-chacun-étranger-à-tous » comme la nomme J.-P. Dupuy (2012).

Introduction

La question du pluralisme en économie se pose dans la recherche et dans l'enseignement, quoique en des termes différents. Pour la recherche, le déficit de pluralisme n'est pas dû à l'absence d'une diversité de travaux menés par différentes écoles. Le colloque international de Paris, en juillet 2012, « Political economy and the outlook for capitalism », témoigne de la vitalité des recherches hétérodoxes avec plus de six cents contributions¹. Le problème est ailleurs. Il réside dans l'absence de légitimité et de visibilité de ces travaux qui demeurent dans les marges de la recherche académique. Celle-ci, sous l'emprise d'un scientisme, est devenue fermée aux nombreuses traditions de l'économie politique. Afin d'y remédier, un appel a été lancé à l'initiative de l'Association française d'économie politique (Afep, 2012). Intitulé « Pour un retour au pluralisme de la pensée », cet appel a été signé par de nombreux chercheurs en économie de différents pays.

Du côté de l'enseignement supérieur auquel s'intéresse notre article, la question devient celle de l'absence de toute référence aux traditions de l'économie politique dans le cursus de base. Dans ce dernier, organisé autour de trois pôles, la microéconomie, la macroéconomie et l'économétrie, il n'y a pas de place aujourd'hui pour la diversité des théories que développent les économistes face aux mêmes phénomènes. Il y a dix ans, H. P. van Dalen (2003) observait déjà cet écart entre la diversité des théories en économie et l'uniformité de son enseignement. Depuis, il y a eu la crise de l'économie de marché, qui a renforcé l'insatisfaction des étudiants puisque la théorie dominante qui leur fut enseignée leur prédisait qu'avec le marché tout allait bien. Des étudiants en France ont fait du pluralisme le cœur de leur revendication au sein du mouvement « Pour un enseignement pluraliste dans le supérieur en économie » (cf. Peps, 2011). Pour R. J. Shiller (2010), le problème se situe surtout au niveau de la macroéconomie dont l'enseignement devrait éviter, à l'avenir, l'effet de balancier entre la macroéconomie keynésienne d'hier et celle classique d'aujourd'hui pour aller vers un enseignement ouvert sur les alternatives. Mais le problème est général. Il concerne également la microéconomie. Ainsi, lors de séminaires consacrés à l'amélioration de l'enseignement de l'économie, des étudiants en fin d'étude de plusieurs universités américaines ont mis en avant la nécessité d'une plus grande diversité théorique au sein des cours de microéconomie (J.M. Abito et alii, 2011). A

¹ Voir le programme du colloque avec : <http://www.assoekonomiepolitique.org/political-economy-outlook-for-capitalism/?lang=fr>

leurs yeux, c'est même une condition pour que la recherche à laquelle ils se destinent soit moins monolithique qu'elle ne l'est actuellement. Dans cette perspective, notre article propose une voie pour un enseignement pluraliste de la microéconomie.

Cette voie enseigne la concurrence parfaite dans le cadre d'une microéconomie morale et politique par nature pluraliste. En effet, l'économie idéale connaît plusieurs versions. Comme l'a regretté A. Sen (1977), la science économique, qui a longtemps conservé comme central sa nature de science morale et politique, jusqu'au milieu du XXe siècle, n'a plus développé ensuite que sa dimension technique à travers sa sur-mathématisation. Désormais, les théories économiques de la justice sont cantonnées à une sous-discipline de la science économique (M. Fleurbaey, 1996). Notre développement d'une microéconomie pluraliste revient sur cette évolution en replaçant aux fondements de l'analyse économique sa nature morale et politique. En conclusion, nous aborderons son articulation avec la microéconomie appliquée de la concurrence imparfaite.

A l'inverse des manuels actuels de microéconomie qui commencent, après leur introduction, par présenter les comportements du consommateur et du producteur en concurrence parfaite², notre enseignement commence par considérer de quoi la concurrence parfaite est-elle l'idéal. Cette première partie développe l'assise éthique des modèles de concurrence parfaite. Elle offrira une première leçon de pluralisme car cette assise se divise historiquement en deux traditions, celles utilitariste et jusnaturaliste. Dans une deuxième partie, nous donnerons une nouvelle leçon de pluralisme en proposant deux modèles de concurrence parfaite, celui de l'équilibre libéral et celui de l'équilibre post-libéral, chacun développant une conception différente de la liberté du marché. Enfin, dans une dernière partie qui est également celle de notre cours, nous dispenserons une troisième leçon de pluralisme en développant deux autres modèles de concurrence parfaite, celui adaptée à une économie capitaliste et celui adaptée à une économie autogérée, chacune étant fondée sur une vision différente de la démocratie économique. L'un des enjeux d'un enseignement pluraliste en microéconomie est, en effet, de montrer aux étudiants qu'il existe plusieurs modèles d'économie idéale. L'économie sociale et solidaire, jusque là oubliée des manuels de microéconomie, y occupera une place centrale.

² C'est notamment le cas pour les deux manuels français de référence, P. Picard (2011) et F. Etner (2012). Pour le manuel américain de H. R. Varian (2011), également une référence en France, le parti pris en faveur d'une microéconomie concrète (avec au départ l'exemple du marché particulier des appartements) rend plus implicite la référence à la concurrence parfaite.

1. Approches utilitariste versus jusnaturaliste de la concurrence parfaite

Si la concurrence parfaite occupe non seulement une très grande place dans les manuels de microéconomie (cf. R. Hill et A. Myatt, 2007), mais aussi et surtout la première place, elle le doit à son caractère d'économie idéale à l'aune de laquelle les autres structures de marché seront étalonnées. Cependant, la nature idéaliste des modèles de concurrence parfaite ne fait pas l'objet d'une présentation particulière. Elle tend, en effet, soit à être dissoute dans une analogie avec le modèle idéal d'une physique sans frottement³ soit à être réduite à la propriété d'optimalité parétienne⁴. Dans ce dernier cas, la concurrence parfaite, en exhibant un équilibre qui est aussi un optimum de Pareto⁵, devient le parangon d'une économie efficace puisque l'optimalité parétienne est un critère d'efficacité et non un critère de justice. Alors que les manuels ne vont en général guère plus loin dans leur approche de l'optimum parétien comme idéal, il est à remarquer que c'est moins sa vertu d'efficacité qui lui confère cette valeur d'idéal que sa défense de la souveraineté de l'individu à laquelle Pareto tenait tout particulièrement (cf. M. Fleurbaey, 1996). Au lieu d'enseigner la concurrence parfaite comme un idéal *ex nihilo*, il convient, pour en faire saisir le sens aux étudiants, lequel sinon leur échappe⁶, de développer, en amont, de quoi elle est un idéal. La première partie de notre enseignement répond à ce cahier des charges en deux temps. Le temps de l'histoire et le temps de la liberté autonomie.

³ R. Aumann (1964, p. 39) illustre cette première veine quand il écrit que « la notion de concurrence parfaite est fondamentale dans l'analyse de l'équilibre économique. (...) en économie, comme dans les sciences physiques, l'étude de l'état idéal s'est révélée très fructueuse. »

⁴ J.J. Laffont (1985, p. 69) offre un exemple de la seconde voie quand il énonce que « la construction théorique (des marchés contingents) généralise de façon formelle le modèle microéconomique de base. Elle définit la structure de marchés idéale qui permet à l'équilibre concurrentiel de réaliser une allocation ex-ante Pareto optimale. »

⁵ Un optimum de Pareto est une allocation des biens de l'économie qui ne peut pas être améliorée de manière unanime car toute modification de celle-ci pénalise le bien-être d'au moins un des individus. Cette propriété de l'équilibre concurrentiel fait l'objet du second théorème de l'économie du bien-être.

⁶ P. Earl et T. Wakeley (2007) ont insisté sur la dissonance cognitive entre la concurrence parfaite et la réalité des étudiants. Ils proposent pour réduire cette dissonance une approche dynamique de la concurrence parfaite plutôt qu'une approche axiomatique. Notre solution est différente puisqu'elle revient à insister sur la dimension idéaliste de la concurrence parfaite en sollicitant donc l'imaginaire des étudiants.

1.1 La microéconomie morale et politique dans l'histoire

L'idée de concurrence parfaite s'inscrit dans l'histoire longue de la philosophie politique moderne dont l'objectif est de penser une société d'Individus où le i majuscule indique qu'il s'agit non pas des individus physiques d'une société mais de ses individus libres. Si cette histoire, comme les autres, a toujours et déjà commencé, les philosophes du Contrat social, de T. Hobbes (1651) à J.-J. Rousseau (1762) en passant par J. Locke (1690) en forment la première grande étape. Pour chacun, l'état de nature devient le lieu imaginaire pour penser les relations entre des individus libres dotés de droits naturels. Mais cet état ne connaît nul ordre spontané. Au contraire, il dérive vers le désordre, vers la guerre de chacun contre tous chez Hobbes. Dans cette tradition, un Contrat social entre les individus s'avère nécessaire afin d'assurer un ordre social par la limitation plus ou moins grande des libertés naturelles. Dans son ouvrage sur l'individualisme possessif centré sur Hobbes et Locke, C. B. MacPherson (1971) a montré le lien entre cette nouvelle philosophie politique et le développement des relations marchandes, en Angleterre notamment.

L'histoire de la microéconomie politique marche sur une autre jambe qui voit entrer en scène, au XVIIIe siècle, les économistes au côté des philosophes politiques⁷. L'économie morale et politique s'autonomise par rapport à la philosophie morale et politique en pensant l'état de nature différemment, lui donnant la forme d'un libre marché. F. Vergara (2002) a étudié dans le détail les deux voies que les économistes vont suivre et qui vont se rejoindre pour faire de la libre concurrence le moyen de la réalisation sociale du Bien. La première voie est celle de l'utilitarisme qui retient l'utilité du plus grand nombre comme critère éthique premier que la société doit chercher à réaliser. Si J. Bentham reste le père de l'utilitarisme, A. Smith figure le grand économiste attaché à cette première tradition de l'économie morale et politique. En effet, et selon une image très réductrice de son oeuvre, la main invisible du marché remplace avantageusement le Contrat social puisqu'elle harmonise les intérêts individuels de sorte que sur le libre marché se forme naturellement l'intérêt général. La seconde voie est celle du jusnaturalisme selon laquelle la liberté en tant que droit naturel devient le critère suprême du Bien. Dans une coulée plus proche des philosophes politiques du Contrat social, le libre marché remplace ce dernier en permettant de réaliser les droits naturels des individus où, en plus de leur droit à la liberté, sont ajoutés les droits à l'égalité et de propriété. De cette

⁷ Cette apparition des économistes ne va pas assécher la veine de la philosophie politique contractualiste dont J. Rawls (1974) représente la grande figure contemporaine.

conception jusnaturaliste de la libre concurrence, l'économiste français R.A. Turgot (1769) en est la référence historique.

L'histoire de la concurrence parfaite comme science morale et politique apporte une première leçon de pluralisme puisqu'elle révèle deux traditions : celle utilitariste plus développée dans les pays anglo-saxons et celle jusnaturaliste plus développée en Europe continentale et, en particulier, en France. Dans mon enseignement de microéconomie à l'université de Paris Est Marne-la-Vallée (en France), afin de donner toutes les chances aux étudiants de saisir le sens et les enjeux de celle-ci, j'insiste particulièrement sur la tradition jusnaturaliste. Ainsi, je consacre la première séance de travaux dirigés à R.A. Turgot que l'historien F. Furet (1989) a placé au départ de la Révolution française.

1.2 Un modèle élémentaire de liberté autonomie

Si la microéconomie morale et politique a une histoire, elle a aussi une actualité. En effet, la question du libre marché comme idéal est largement encore l'horizon de nos sociétés. Celui-ci s'est même élargi à l'espace du monde. Mon cours propose de construire, en amont de la concurrence parfaite, le modèle d'une économie de liberté autonomie dans laquelle chaque « individu-étudiant » acquiert la possibilité, la capacité de rendre effectif son droit naturel à la liberté. Ce modèle, qui prolonge les développements de A. Sen (2009) sur la liberté comme capacité, est largement construit avec les étudiants puisque c'est de leur imaginaire dont il s'agit. Il permet ainsi de répondre à une autre de leur requête au sujet de l'enseignement de la microéconomie qui devrait selon eux davantage leur faire acquérir la capacité à construire des modèles microéconomiques (J.M. Abito et alii, op. cit.).

Par souci de simplification, nous considérons une économie à deux biens, $h = 1,2$, et deux étudiants, $i = 1,2$, où chacun reçoit de la société un capital K_h^i nécessaire à l'apprentissage de sa liberté autonomie. Cette dernière consiste dans la capacité de l'étudiant à accéder, par la libre affectation de son travail L_h^i , à chaque bien qu'il souhaite consommer. En faisant reposer la liberté autonomie de chacun sur son travail, ce modèle concourt à en garantir l'égal accès. Le bien 1 est un bien sophistiqué qui suppose pour son apprentissage un capital social avancé alors que le bien 2 est un bien rudimentaire qui ne requiert qu'un capital social frustré

pour son apprentissage. Par hypothèse anthropologique, le bien sophistiqué est plus valorisé en termes de préférences individuelles. La référence aux préférences individuelles ne procède donc pas, ici, de l'individualisme méthodologie. A l'image des capacités chez A. Sen (2009), les préférences individuelles sont sous influences sociales, la logique du désir qui leur est sous-jacente est fondamentalement mimétique (A. Orléan, 2011). Enfin, dans cette économie de la liberté autonomie, chaque étudiant fait l'apprentissage de sa liberté autonomie en recherchant son maximum d'utilité.

Ci-dessous, nous donnons les équations qui expriment de la manière la plus simple, pour chacun des deux étudiants, cet apprentissage de la liberté autonomie :

Un exemple d'économie de liberté autonomie :

Comportement de l'étudiant 1

$$\begin{aligned} \text{Max} U^1 &= (x_1^1)^2 \sqrt{x_2^1} \\ \text{s.c. } y_1^1 &= K_1^1 f(L_1^1) = K_1^1 \sqrt{\bar{L}^1} \\ \text{s.c. } y_2^1 &= K_2^1 f(L_2^1) = K_2^1 L_2^1 \\ \text{s.c. } \bar{L}^1 &= L_1^1 + L_2^1 \end{aligned}$$

Comportement de l'étudiant 2

$$\begin{aligned} \text{Max} U^2 &= (x_1^2)^2 \sqrt{x_2^2} \\ \text{s.c. } y_1^2 &= K_1^2 f(L_1^2) = K_1^2 \sqrt{\bar{L}^2} \\ \text{s.c. } y_2^2 &= K_2^2 f(L_2^2) = K_2^2 L_2^2 \\ \text{s.c. } \bar{L}^2 &= L_1^2 + L_2^2 \end{aligned}$$

En s'appuyant sur une approche concrète plutôt qu'axiomatique de la liberté, ce modèle représente une situation simplifiée où la seule différence entre les deux étudiants réside dans le capital social dont chacun a bénéficié pour son apprentissage du bien sophistiqué avec $K_1^1 = 0,5$ et $K_1^2 = 3$. Tous les autres paramètres du modèle sont les mêmes pour les individus, avec notamment $\bar{L}^i = 9$ et $K_2^i = 1 \forall i$.

Contrairement aux manuels de microéconomie qui se placent directement dans un univers de concurrence parfaite où la seule liberté considérée est, au total, celle du marché, notre cours de microéconomie morale et politique ancre la liberté du marché dans la liberté autonomie des individus, qui en devient le point fixe, l'assise éthiques. Nous verrons dans la deuxième partie que la dérive consistant à ne plus s'attacher qu'au libre marché sans plus considérer la liberté des individus, les réduisant à des sortes de machine, est la principale erreur du libéralisme économique (Ph. Kourilsky, 2011). Dans notre modèle simplifié, l'étudiant 1 accède à une liberté autonomie plus réduite que l'étudiant 2 puisque son travail lui donne accès au panier

de biens ($x_1^1 = 1,2; x_2^1 = 3$) alors que l'étudiant 2 accède par son travail au panier de biens ($x_1^2 = 8,5; x_2^2 = 1$) beaucoup plus fortement pourvu en bien sophistiqué dont la valeur symbolique est plus grande.

2. Equilibre libéral versus équilibre post-libéral

Lorsque la concurrence parfaite repose sur l'assise éthique de la liberté autonomie comme droit naturel, la principale hypothèse qui la caractérise, à savoir celle de prix donnés pour les agents, prend un tout autre sens que celui que lui attache sa vision réaliste. Dans celle-ci, le grand nombre d'agents sur le marché explique que la demande ou l'offre de chaque agent n'a aucun effet sur les prix qui, dès lors, s'imposent aux agents⁸. Dans l'approche jusnaturaliste de la concurrence parfaite, l'hypothèse de prix donnés traduit le droit à l'égalité. Ce dernier assure que nul n'exerce de pouvoir sur autrui, chacun est l'égal de l'autre. P. de Boisguilbert (1707), l'un des pionniers de l'approche jusnaturaliste de la concurrence parfaite, écrivait que « chaque sujet était son maître et son valet » pour exprimer l'égalité de l'échange mutuel dans « l'état d'innocence ». Ainsi, cette hypothèse est-elle tout à fait cohérente dans un modèle qui ne comporte pourtant que deux agents.

A partir de la situation initiale de liberté autonomie, nous allons considérer deux modèles de concurrence parfaite respectant la liberté, l'égalité et la propriété comme droits naturels mais divergeant quant à la conception de la liberté du marché. Le premier est le modèle walrasien standard où la concurrence parfaite se déroule sur la base des dotations initiales données ou spécialisées. Il aboutit à l'équilibre général libéral. Le second introduit une modification des dotations initiales par les agents eux-mêmes dont le comportement intègre, en contrepartie du droit naturel à la liberté, un devoir naturel d'altruisme (Ph. Kourilsky, 2011).

⁸ C'est cette approche réaliste de la concurrence parfaite que suivent B. Pashigian et J. Self (2007) pour établir que les manuels de microéconomie, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, accordent une trop grande place aux modèles de concurrence imparfaite au vu des indices de concentration dans l'économie. Notons que l'idéal de la concurrence parfaite en termes de droit pourra plus facilement se réaliser sur des marchés de grand nombre, ce qui accordera le réel à l'idéal (voir notre conclusion).

2.1 L'équilibre walrasien libéral

Le détour par l'amont de la concurrence parfaite conduit à ne plus attribuer aux dotations initiales, notées ω_h^i , une valeur quelconque. Celle-ci se déduit du modèle de liberté autonomie. Deux cas peuvent être envisagés pour déterminer leur valeur dans l'échange walrasien : celui de l'économie d'échange pure et celui de l'échange avec production spécialisée. Dans le premier cas, l'échange walrasien se déroule sur la base des productions données de la phase d'apprentissage de la liberté autonomie. Dans le second cas, l'échange walrasien ouvre la possibilité d'une spécialisation des individus sur la base de leur avantage comparatif. Dans notre exemple, l'étudiant 2 a un avantage comparatif dans la production du bien sophistiqué dans laquelle il va donc se spécialiser et inversement pour l'étudiant 1 qui se spécialise dans la production du bien rudimentaire. Nous développons le modèle de l'échange walrasien avec production en considérant, par souci de simplification, la spécialisation absolue : l'étudiant 1 passe tout son temps à produire le bien rudimentaire et l'étudiant 2 passe tout son temps à produire le bien sophistiqué⁹. Les dotations initiales spécialisées $\bar{\omega}_h^{Si}$ de l'échange walrasien seront donc égales à : $\omega_1^{S1} = 0; \bar{\omega}_2^{S1} = 9$ pour l'individu 1 et à : $\bar{\omega}_1^{S2} = 9; \omega_2^{S2} = 0$ pour l'individu 2. En introduisant les prix donnés de la concurrence parfaite, p_h pour le bien h , nous pouvons écrire les équations de comportement des individus dans l'échange walrasien libéral :

Les comportements dans l'échange walrasien avec spécialisation absolue

Calcul de l'individu 1

$$\begin{aligned} \text{Max} U^1 &= (x_1^1)^2 \sqrt{x_2^1} \\ \text{s.c. } p_1 x_1^1 + p_2 x_2^1 &= p_1 \bar{\omega}_1^{S1} + p_2 \bar{\omega}_2^{S1} \end{aligned}$$

Calcul de l'individu 2

$$\begin{aligned} \text{Max} U^2 &= (x_1^2)^2 \sqrt{x_2^2} \\ \text{s.c. } p_1 x_1^2 + p_2 x_2^2 &= p_1 \bar{\omega}_1^{S2} + p_2 \bar{\omega}_2^{S2} \end{aligned}$$

Pour tout prix relatif donné du bien 1, $p = p_1 / p_2$, chaque individu déduit de son calcul les demandes nettes qu'il adresse au marché walrasien. Les demandes nettes de l'individu i sont, par définition, égales à la différence entre ses consommations optimales et ses dotations initiales pour chaque bien : $z_h^i = x_h^i - \bar{\omega}_h^{Si}$. Quand cette différence est positive, elle correspond

⁹ L'échange walrasien avec spécialisation absolue est une simplification car l'étudiant 1 conserve un avantage relatif dans le bien sophistiqué pour le premier quart d'heure de travail lorsque l'étudiant 2 utilise tout son temps à produire le bien sophistiqué. Sa productivité marginale est supérieure pour ce premier quart d'heure seulement, ce que l'on omet dans le modèle.

à une demande de l'individu. Quand elle est négative, il s'agit d'une offre que l'individu fait au marché. L'équilibre général est atteint lorsque le système de prix égalise sur tous les marchés, ici au nombre de deux, l'offre et la demande globales. En raison de la loi de Walras, le système de prix atteint l'équilibre, lorsque l'offre et la demande sont égales sur tous les marchés moins un. Dans notre exemple, le système de prix d'équilibre se réduit au prix relatif d'équilibre du bien 1 qui est solution de l'équation :

$$\sum_{i=1}^2 z_1^i(p) = 0 \Rightarrow p^* = 4$$

A l'équilibre walrasien libéral, les individus atteignent des consommations optimales qui améliorent leur niveau de bien-être par rapport à celui atteint dans l'économie de liberté autonomie sans échange social. Par contre, la spécialisation libérale profite plus à l'individu spécialisé dans le bien sophistiqué puisque les consommations, à l'équilibre libéral, sont les suivantes : $(x_1^1 = 1,8; x_2^1 = 1,8)$ pour l'individu 1 et $(x_1^2 = 7,2; x_2^2 = 7,2)$ pour l'individu 2.

2.2 L'équilibre post-libéral

Si l'équilibre walrasien libéral est un optimum de Pareto, il échoue, dans le cas particulier envisagé, à réaliser la justice. Plus précisément, pour reprendre les catégories d'Aristote dans l'*Ethique à Nicomaque*, il assure la justice commutative dans l'échange mais n'assure pas la justice distributive. La conception libérale du libre marché se limite à la considération de la justice commutative qui est réalisée dès lors que les prix ne sont pas distordus par le pouvoir de marché d'un ou plusieurs agents. Elle considère la liberté du marché à l'exclusion de la liberté autonomie des individus et des éventuelles distorsions dont celle-ci peut faire l'objet. Pour elle, la liberté du marché c'est la liberté pour chacun de suivre son intérêt dès lors qu'il n'y a pas d'entorse à la concurrence. Son plus grand défenseur contemporain fut sans doute M. Friedman (1962) que nous retrouverons plus loin.

Il existe une autre conception de la liberté dont l'application à la liberté du marché va amener ce dernier à connaître un nouvel équilibre, l'équilibre post-libéral. Cette nouvelle conception de la liberté fait suite aux travaux de A. Sen (2009) sur la liberté comme capacité et sur la

pluralité des raisons d’agir. Pour Sen, la rationalité ne se réduit pas à la recherche directe ou indirecte de son intérêt personnel, mais peut recouvrir un engagement à suivre une norme sociale qui peut n’avoir de lien ni avec l’intérêt personnel, ni avec l’intérêt mutuel. Dans deux essais, Ph. Kourilsky (2009, 2011) a développé les fondements d’une norme sociale de ce type. Il l’a conçue comme la contrepartie directe du droit à la liberté auquel devient associé un devoir naturel d’altruïté. Il s’agit d’un devoir moral et rationnel de s’engager envers la liberté des autres dès lors que cette dernière souffre d’un déficit social. Avec cette norme, le libre marché ne se réduit plus à suivre son intérêt personnel, bien qu’il le reste en partie. C’est aussi considérer la liberté des autres dans un souci de justice qui s’impose comme une obligation sociale.

L’introduction dans notre modèle du devoir d’altruïté va nous conduire à un nouvel équilibre concurrentiel. Le devoir d’altruïté comme obligation sociale se traduit pour chaque individu par l’apparition de transferts de biens dans sa contrainte budgétaire, notés DA_h^i . Quand ceux-ci sont positifs, ces devoirs sont une offre d’altruïté. Quand ils sont négatifs, il s’agit d’une demande d’altruïté. Doté de ce nouveau comportement, les calculs des individus deviennent désormais les suivants :

Un exemple de comportement avec devoir d’altruïté

Nouveau calcul de l’individu 1

$$MaxU^1 = (x_1^1)^2 \sqrt{x_2^1}$$

$$s.c. p_1 x_1^1 + p_2 x_2^1 = p_1 (\omega_1^{S1} - DA_1^1) + p_2 (0 - DA_2^1)$$

Nouveau calcul de l’individu 2

$$MaxU^2 = (x_1^2)^2 \sqrt{x_2^2}$$

$$s.c. p_1 x_1^2 + p_2 x_2^2 = p_1 (0 - DA_1^2) + p_2 (\omega_2^{S1} - DA_2^2)$$

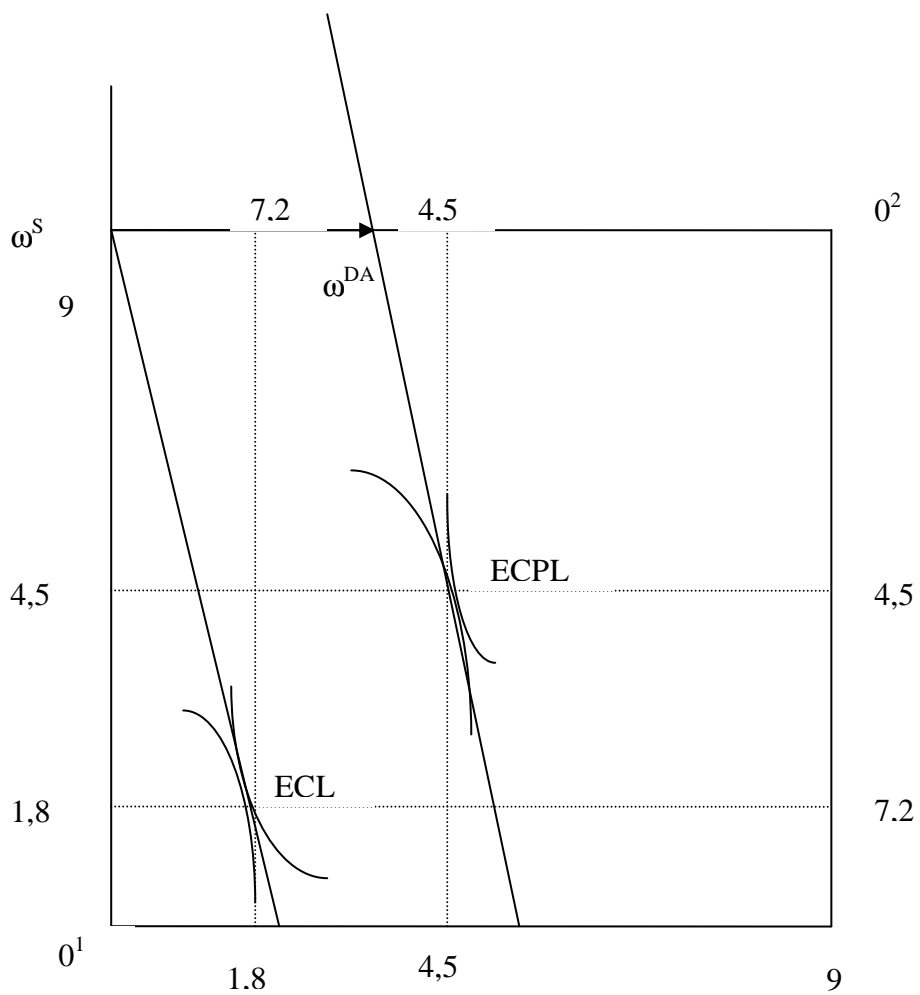
Sur le libre marché, avant l’échange concurrentiel, une délibération est maintenant nécessaire pour déterminer les devoirs d’altruïté des agents qui devront être équilibrés. En écho à la veine non contractualiste promue par A. Sen, on peut se référer ici à L. Bourgeois (1896), père du solidarisme, pour appeler cette délibération un « quasi contrat ». Dans la mesure où, dans notre modèle, la seule différence dans la liberté autonomie des individus provient d’une différence de capital social au bénéfice de l’étudiant 2, tout système de transferts permettant un équilibre concurrentiel égalitaire sera conforme à l’obligation d’altruïté. Ceci revient à modifier les dotations spécialisées de sorte que la nouvelle dotation avec altruïté se trouve sur la droite de budget passant par l’équilibre concurrentiel post-libéral, noté ECPL sur la figure 1 ci-dessous. En admettant un coût fixe, en plus d’un coût variable unitaire constant, pour le

transfert d'un bien quelle que soit sa quantité positive transférée, la rationalité conduit à privilégier le système de transferts où seul le bien 1 est transféré.

On a donc : $-DA_1^1 = DA_1^2 = 3,375$ et $-DA_2^1 = DA_2^2 = 0$. Ceci conduit à des dotations initiales modifiées par les agents eux-mêmes, se déplaçant au point ϖ^{DA} dans la boîte d'Edgeworth ci-dessous.

L'équilibre post-libéral émergeant des devoirs d'altruisme n'est égalitaire qu'en raison du cas particulier présenté où la seule différence dans la liberté autonomie résulte d'un déficit social de liberté. Si celle-ci avait aussi résulté d'un écart de durée de travail, l'équilibre post-libéral n'aurait pas été égalitaire. Le post-libéralisme n'est pas un égalitarisme. Enfin, pour d'autres cas, l'équilibre post-libéral n'est pas différent de l'équilibre libéral, notamment lorsque les rendements sont constants. Enfin, la pluralité des raisons d'agir n'est pas la seule source de pluralisme dans les modèles de concurrence parfaite.

Figure 1 : La boîte d'Edgeworth et l'équilibre concurrentiel post-libéral



3. Economie capitaliste versus économie autogérée

Dans les manuels de microéconomie, après une première partie consacrée au consommateur en concurrence parfaite, suit selon un ordre assez immuable une deuxième partie consacrée au producteur également en concurrence parfaite où celui-ci maximise le profit de la firme. Il y a très souvent dans cette deuxième partie un flottement sur l'identité de l'unité qui maximise le profit : est-ce une personne physique ou une personne morale ? Quelle est la nature du profit : rémunération de l'activité du producteur ou rémunération de la propriété du capital ? Dans la perspective d'une microéconomie morale et politique, ce point n'est pas anodin. En effet, la modélisation d'une économie basée sur la liberté autonomie de chacun trouve une expression plus naturelle lorsque la production est réalisée par des travailleurs indépendants plutôt que par des firmes capitalistes. L'approche historique éclaire cette question à deux niveaux. Pour les économistes du XVIII^e siècle, le concept de marché autorégulé par la concurrence se réfère étroitement à une économie de petits producteurs pour laquelle profit et salaire sont deux concepts parents en tant que rémunération de l'activité. Au XIX^e siècle, en France, le contrat de louage de service ou la loi de 1867 sur la société anonyme soulevèrent des débats parce que l'un et l'autre n'étaient pas jugés par tous conformes aux principes de liberté et d'égalité de la Révolution française. Le défi consiste à modéliser une activité productive à plusieurs dont la gouvernance soit conforme à l'idéal d'une économie de liberté autonomie. Deux réponses peuvent être proposées, l'une en terme de firme capitaliste, l'autre en terme de firme autogérée. Il en existe encore au moins une autre, qui ne sera pas ici présentée ; celle de l'économie collective dans laquelle toute la production relève d'une unique firme autogérée comme K. Marx (1867) l'imagine dans un paragraphe du livre I du Capital. Dès lors le Plan remplace le Marché. On y reviendra en conclusion.

3.1 Economie de marché capitaliste

Nous proposons ici de résoudre le flottement théorique que manifeste l'usage indistinct des termes de producteur et de firme, en parlant de firme capitaliste. Ses actionnaires, qui en ont la propriété, souhaitent dès lors qu'elle maximise son profit car ce dernier leur sera redistribué sous forme de dividendes à hauteur de leur droit de propriété. L'approche en équilibre partiel de la plupart des manuels de microéconomie cache cette imprécision conceptuelle puisqu'elle

n'oblige pas à préciser à quels agents sont redistribués les profits que la firme maximise. Dans une approche d'équilibre général, nous présenterons la firme capitaliste dans son lien avec le consommateur actionnaire selon le schéma simplifié suivant :

$$\begin{array}{l}
 \underset{x,L}{\text{Max}} U^i(x^i, L^i) \\
 \text{s.c. } px^i = wL^i + \theta_j^i \Pi_j \\
 \dots\dots\dots \uparrow \\
 \underset{y,L}{\text{Max}} \Pi_j = py_j - wL_j \\
 \text{s.c. } y_j = f(L_j)
 \end{array}$$

où θ_j^i et Π_j sont respectivement la part du profit de la firme j , qui revient à l'actionnaire i en vertu de ses droits de propriété (ou actions), et le profit de la firme j . D'autre part, L_j est la quantité de travail employée par la firme et y_j s'interprète comme le vecteur des *quantités nettes* de biens et services consommées ou produites par la firme. Alors que la maximisation de l'utilité est une décision individuelle, celle de maximiser le profit devient une décision collective prise par le collectif des actionnaires propriétaires. C'est d'ailleurs à l'occasion de ce problème que K. Arrow a développé sa théorie du choix collectif.

Par rapport à l'échange libéral ou post-libéral, ce modèle introduit deux nouveaux liens : celui du marché du travail et celui du rapport salarial au sein de la firme capitaliste. Il est assez évident que ce n'est que sous certaines conditions que ces deux rapports sociaux pourront être conformes à une économie basée sur les droits à la liberté et à l'égalité. Par exemple, pour les économistes classiques, leur vision du capitalisme, marquée par l'opposition entre la classe des capitalistes et celle des travailleurs où la première exerce une domination sur la seconde, interdit d'en faire une voie pour les droits naturels. Ce ne sera plus le cas avec l'économie néoclassique qui ne reprend pas la vision des classiques du marché du travail. La solution néoclassique pour rendre compatible la firme capitaliste avec les droits naturels peut être imaginée selon deux variantes (dont chacune aboutira à un salaire rémunéré à la productivité marginale du travail), l'une anglo-saxonne, l'autre walrasienne.

La première conçoit la société de telle sorte que l'accès aux droits de propriété sur les firmes soit le même pour tous. Aux Etats-Unis, cette vision du capitalisme est très fortement présente

avec l'idée de la démocratie actionnariale où la « public corporate » est détenue par des petits actionnaires au sein d'un espace public démocratique (au contraire de la private corporate qui est une firme dont le capital est fermé à l'épargne publique). Elle a fait la force idéologique de la « corporate governance » comme le modèle de la bonne société dont l'un des pionniers fut M. Friedman (1962) écrivant, dans *Capitalism and freedom*, que « peu d'évolutions pourraient miner aussi profondément les fondations de notre société libre que l'acceptation pour les dirigeants d'entreprise d'une responsabilité sociale autre que celle de faire le plus d'argent possible pour leurs actionnaires. »

La seconde repose sur un capitalisme populaire mis en œuvre par les « associations populaires coopératives », chères à L. Walras. Dans ses *Cours d'Economie politique appliquée*, Walras (1996), en effet, considère que les coopératives de production ne mettent pas fin à la firme capitaliste ni au rapport salarial, mais permettent un capitalisme populaire en assurant l'accès au capital de sociétaires dont la seule ressource au départ est leur travail. Par l'épargne sur leur salaire, ils pourront acquérir au fur et à mesure des droits sur le profit de leur entreprise coopérative. Mais, comme le précise Walras, les rémunérations du travail et du capital restent une affaire individuelle qui les établit, sur le marché, à leur productivité marginale. Il existe toutefois une autre version pour les coopératives, donnée par le modèle de la firme autogérée.

3.2 Economie de marché autogérée

Des années 1950 à la fin des années 1980, marquée par la chute du mur de Berlin, ont été développés un ensemble de travaux en microéconomie modélisant la firme autogérée dont on ne trouve pourtant aucune trace dans les manuels de microéconomie. Ces derniers accordent un monopole à la firme capitaliste. L'absence de pluralisme n'est pas l'absence de modèles différents dont J. Drèze (1984) a rappelé toute la rigueur sur le plan scientifique. Contre ce monisme de la microéconomie, et en lien avec le programme de la chaire d'économie sociale et solidaire de l'université de Paris Est Marne-la-Vallée, le chapitre sur la firme de mon cours contient deux sections dont l'une présente la firme autogérée en tant qu'elle offre un autre modèle permettant d'établir une économie de la liberté autonomie.

La firme autogérée, parce qu'elle appartient collectivement aux travailleurs, ne maximise pas le profit mais la valeur ajoutée, notée VA . Cette dernière est la différence entre la valeur des

quantités de biens et de services produites par la firme autogérée et la valeur des quantités de biens et de services utilisées dans cette production. Elle est donc donnée par le vecteur des quantités nettes py_j . Chaque consommateur désormais est aussi un sociétaire :

$$\begin{array}{l}
 \text{Max}_{x,L} U^i(x^i, L^i) \\
 \text{s.c. } px^i = L^i \frac{VA_j}{L_j} \\
 \dots\dots\dots \uparrow \\
 \text{Max}_y VA_j = py_j \\
 \text{s.c. } y_j = f(L_j)
 \end{array}$$

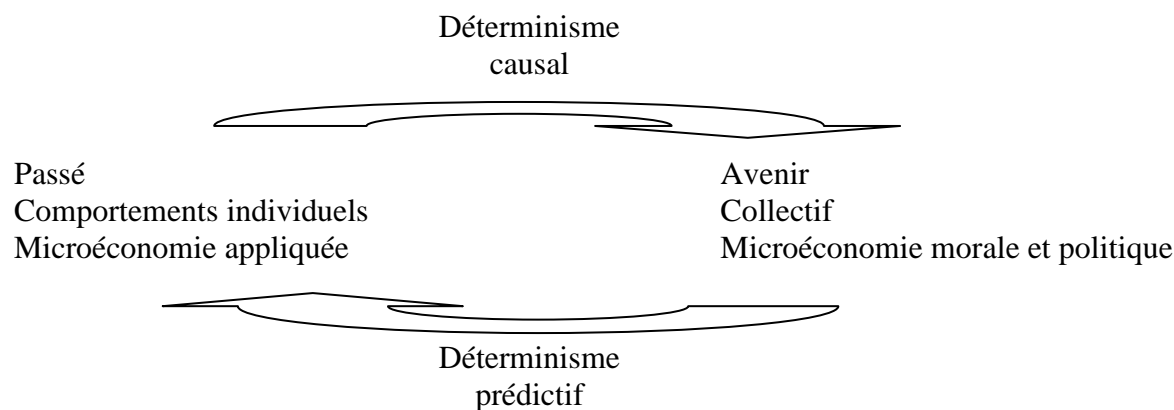
L'économie de marché autogérée n'a pas de marché du travail et remplace le rapport salarial par l'autogestion. Elle a les mêmes propriétés que l'économie de marché capitaliste, à savoir l'existence d'un équilibre concurrentiel et l'optimalité au sens de Pareto de cet équilibre. Comment s'y fixe la rémunération du travail ? Pour chaque sociétaire i de la firme autogérée j , elle s'établit en fonction de sa part de la valeur ajoutée, L_i / L_j , qu'il reçoit. A l'équilibre concurrentiel, les parts de valeur ajoutée dépendent du mode d'affectation des personnes aux entreprises. Si ce dernier s'effectue selon la part reçue de la valeur ajoutée, les parts de valeur ajoutée reflèteront alors les productivités marginales du travail comme dans l'économie de marché capitaliste. S'il y a déconnection entre l'affectation des sociétaires aux tâches et la part obtenue de la valeur ajoutée, il est possible d'imaginer un scénario égalitaire où les parts de valeur ajoutée seront égales (R. Leroy, 1983). Plus généralement, comme le reconnaît J. Drèze, « le simple fait de participer aux décisions et d'échapper à un régime de dépendance dans l'exercice du travail introduit une différence qualitative (...) difficile à traiter analytiquement » (op. cit., p. 227)¹⁰.

¹⁰ De notre point de vue, il ne convient pas d'opposer l'approche en terme d'équilibre général de la firme autogérée et une approche plus politique de la firme coopérative telle que propose de la développer Th. Barreto (2011), car ces deux approches sont très largement complémentaires.

Conclusion

La microéconomie morale et politique offre de la concurrence parfaite une vision pluraliste en fonction de sa tradition historique, utilitariste ou jusnaturaliste, et, plus encore, selon la conception de la liberté ou de l'entreprise que l'on retient pour construire cette économie idéale. Mais quels rapports entretient cette économie idéale, qu'elle qu'en soit sa version, avec l'économie réelle ? Ou, autre manière de poser cette question, quels rapports existent entre la microéconomie morale et politique de la concurrence parfaite et la microéconomie appliquée de la concurrence imparfaite ? Il convient de dire, tout d'abord, que ces rapports s'établissent dans les deux sens. D'une part, l'idéal, quant il acquiert une certaine force collective, passe dans le réel comme nous l'enseigne l'un des pères de la sociologie, E. Durkheim¹¹. D'autre part, l'idéal intègre les réalités. Dans leur étude, P. Dockès et J.-P. Potier (2005) ont montré dans le détail les liens que L. Walras fait explicitement entre certains marchés réels et son modèle de concurrence parfaite. L'idéal transfigure le réel. Dans son dernier et important ouvrage, J.-P. Dupuy (2012) nous donne les moyens de comprendre la logique de cette boucle autoréférentielle entre l'idéal et le réel. Son schéma général est celui d'une coordination par l'avenir où « l'avenir détermine contrefactuellement le passé qui le détermine causalement » (op. cit. p. 234). J.-P. Dupuy l'illustre par un exemple, celui de la planification française telle que l'avait conçue P. Massé. Selon ce dernier, elle « visait à obtenir par la concertation et l'étude une image de l'avenir suffisamment optimiste pour être souhaitable et suffisamment crédible pour déclencher les actions qui engendreraient sa propre réalisation » (p. 284-285). Chaque modèle de concurrence parfaite offre une image de l'avenir susceptible d'assurer le bouclage entre une production causale de l'avenir et son anticipation auto-réalisatrice. Le lien entre microéconomie morale et politique et économie appliquée peut donc être rendu par le schéma suivant :

¹¹ « On diminue la société quand on ne voit en elle qu'un corps organisé en vue de certaines fonctions vitales. Dans ce corps vit une âme : c'est l'ensemble des idéaux collectifs. Mais ces idéaux ne sont pas des abstraits, de froides représentations intellectuelles, dénuées de toute efficacité. Ils sont essentiellement moteurs ; car derrière eux, il y a des forces réelles et agissantes : ce sont des forces collectives (...). L'idéal lui-même est une force de ce genre » (cité par A. Orléan, 2011, p. 200).



La microéconomie morale et politique est le lieu d'un pluralisme puisqu'il existe plusieurs images possibles de l'avenir pour la société, lesquelles sont plus ou moins à même d'assurer le bouclage autoréférentiel pour des raisons que la microéconomie appliquée devrait être en mesure d'expliquer. Ainsi, à maintes reprises, A. Orléan (2011) soutient dans son livre la pertinence de la théorie néoclassique au prix, d'une part, du dévoilement de son cadre institutionnel, et, d'autre part, de la vérification de ses hypothèses dans différents contextes historiques. De même, si l'économie collective que K. Marx esquissa dans le *Capital* sous la forme d'une « réunion d'hommes libres » ne trouve pas sa place dans notre cours, autrement que sous une référence historique, c'est que l'histoire a montré l'échec de cet idéal, de son bouclage. Elle n'offre plus ainsi une alternative vivante (Ph. Frémeaux, 2011). Dans cette compréhension de la microéconomie appliquée, de nombreux modèles de microéconomie hétérodoxe délivrent des enseignements forts utiles (cf. F. Lee, 2005).

Si la microéconomie morale et politique ne s'oppose pas à la microéconomie appliquée mais s'y articule, elle s'oppose, par contre, à une microéconomie moniste car développée dans le refus de la dimension morale et politique de l'économie. La ligne de démarcation entre notre microéconomie morale et politique et la microéconomie moniste des manuels actuels s'établit à propos de la raison. Pour la seconde, seule la rationalité causale, sur le mode des sciences naturelles, gouverne l'économie. À l'inverse, la microéconomie morale et politique considère également le déterminisme prédictif en faisant encore une place à la croyance dans un avenir commun. Dans la quatrième et dernière partie de son ouvrage, J.-P. Dupuy développe cette opposition entre la « rationalité économique » de ce qu'il nomme « l'économie-du-chacun-étranger-à-tous », reposant sur la structure autoréférentielle particulière de l'individualisme comme mensonge collectif, et la raison économique d'une économie morale et politique. Il en donne une illustration très éclairante à travers une interprétation du paradoxe de Newcomb.

Ce dernier naît de la dualité des solutions face au problème de décision qui voit un individu avoir le choix entre choisir la seule boîte opaque placée devant lui (H1) ou choisir aussi, en plus de la boîte opaque, la boîte transparente contenant 1 000 euros (H2). Au moment de son choix, notre individu sait que le prédicteur a placé 1 000 000 d'euros dans la boîte opaque si et seulement si celui-ci a anticipé que le joueur ne prendrait que la seule boîte opaque. La première solution s'établit à partir de la rationalité économique qui considère que prendre les deux boîtes est la stratégie dominante du joueur. La seconde s'établit à partir de la raison économique qui fait une place au déterminisme prédictif conduisant à ne choisir que la seule boîte opaque. Il n'est pas étonnant que l'enseignement de l'économie soit aujourd'hui moniste quand on sait que tous les théoriciens ou presque du choix rationnel ou des jeux choisissent de prendre les deux boîtes dans le jeu du paradoxe de Newcomb. L'une des voies du pluralisme en microéconomie est de revenir à une économie morale et politique. Nous pouvons ici compter sur l'homme ordinaire puisque les expériences de psychologie cognitive ont montré que 75% d'entre eux jouent H2. Chacun d'eux reçoit un million d'euros. Nous pouvons aussi nous référer à l'économie sociale et solidaire comme une source vivante de pluralisme en économie, qui a toute sa place, comme on l'a montré, dans la nouvelle microéconomie morale et politique.

Bibliographie

- J. M. Abito et alii (2011), How Should the Graduate Economics Core be Changed?, *Journal of Economic Education*, 42(4), 416-419
- Afep (2012), « Pour un retour au pluralisme de la pensée », Appel paru dans *Le Monde*, Eco & Entreprise, Mardi 3 juillet, p. 9.
- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, traduction Tricot, Paris, Vrin, 1987.
- Aumann R. (1964), « Markets with a Continuum of Traders », *Econometrica*, 32, p. 39-50.
- Th. Baretto (2011), « Penser l'entreprise coopérative : au-delà du réductionnisme du mainstream », *Annals of Public and Cooperative Economics*, n°2, p. 187-216.
- P. Boisguilbert (1707), Dissertation sur la nature des richesses, dans *Pierre Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, 2 vol., Ined.
- L. Bourgeois (1896), *Solidarité*, Armand Colin et Cie, 1^{ère} édition, Paris.
- H. P. van Dalen (2003), *Pluralism in Economics: A Public Good or a Public Bad?* Tinbergen Institut.
- P. Dockès et J.-P. Potier (2005), « Léon Walras et le statut de la concurrence », dans G. Bensimon (coord.), *Histoire des représentations du marché*, Michel Houdiard Editeur, p.366-392.
- J. Drèze (1984), « Equilibre général et autogestion », *Revue européenne des sciences sociales*, p. 209-229.
- J.-P. Dupuy (2012), *L'avenir de l'économie*, Paris, Seuil.
- P. E. Earl and T. Wakeley (2007), *The Story of Perfect Competition and the Problem of Cognitive Dissonance*, <http://ssrn.com/abstract=970657>
- F. Etner (2012), *Microéconomie*, Puf, 3^e édition.
- M. Fleurbaey (1996), *Théories économiques de la justice*, Economica.
- Ph. Frémeaux (2011), *La nouvelle alternative? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Paris, Les petits matins.
- M. Friedman (1962), *Capitalism and Freedom*, University of Chicago Press.
- F. Furet (1989), *La Révolution, de Turgot à Jules Ferry (1770-1880)*, Paris, Hachette.
- R. Hill and A. Myatt (2007), « Overemphasis on Perfectly Competitive Markets in Microeconomics Principles Textbooks », *Journal of Economic Education*, 38 (1), 58-77.
- T. Hobbes (1651), *Léviathan*, traduit et comparé au latin par F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971.
- Ph. Kourilsky Ph. (2009), *Le temps de l'altruisme*, éditions Odile Jacob.
- Ph. Kourilsky (2011), *Le manifeste de l'altruisme*, éditions Odile Jacob.
- J.-J. Laffont (1985), *Cours de théorie microéconomique, vol. II – Economie de l'incertain et de l'information*, Paris, Economica.
- F. S. Lee (2005), Teaching Heterodox Microeconomics, *Post-autistic economics review*, 31.
- R. Leroy (1983), *Le scénario de l'égalité*, SCIO, Louvain-la-Neuve.
- J. Locke (1690), *Le second traité de gouvernement*, traduction, introduction et notes de J.-F. Spitz avec la collaboration de C. Lazzeri, PUF, 1994.
- C. B. Macpherson (1962), *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*, traduction M. Fuchs, Paris, Gallimard, 1971.
- K. Marx (1967), *le Capital*, col. La Pleiade, Gallimard, 2005.
- A. Orléan (2011), *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Seuil
- B. P. Pashigian (Deceased) and J. K. Self (2007), Teaching Microeconomics in Wonderland, *Journal of Economic Education*, winter, 44-57
- Peps (2011), « Pour un pluralisme dans l'enseignement de l'économie », *L'Economie politique*, n° 50, avril.
- P. Picard (2011), *Éléments de Microéconomie, Théories et applications*, Montchrestien, 8^e édition.

- J. Rawls (1974), *The Theory of Justice*, Harvard, Harvard University Press.
- J.-J. Rousseau (1762), Le Contrat social, dans *Oeuvres complètes*, III, sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, 1964.
- A. Sen (1977), « Rational fools : A Critique of the Behavioural Foundations of Economic Theory », *Philosophy and Public Affairs*, 6, p. 317-344. Cité d'après A. Sen [1993].
- A. Sen (2009), *The Idea of Justice*, traduction par P. Chemla, Champs essais, Flammarion, 2012.
- R. J. Shiller (2010), How Should the Financial Crisis Change How We Teach Economics?, *Journal of Economic Education*, 41:4, 403-409
- A. R. Turgot (1769), « Valeurs et monnaie », dans *Ecrits économiques*, Calmann-Lévy, 1970.
- H. R. Varian (2011), *Introduction à la micro-économie*, de boeck, 7^e édition.
- F. Vergara (2002), *Les fondements philosophiques du libéralisme. Libéralisme et éthique*. La Découverte/Poche.
- L. Walras (1996), Cours de Léon Walras, dans *Œuvres économiques complètes*, vol. 12, Paris, Economica.